

987



République du  
Sénégal

Grand-Duché de  
Luxembourg



## TERMES DE REFERENCE

### 4<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE LA COMPOSANTE DE LA COMPOSANTE D'ACCOMPAGNEMENT DU PIC II (SEN/023)

-----  
Saint-Louis, le 13 juillet 2012

#### I. CONTEXTE

La composante SEN/023 – *Composante d'accompagnement du PIC Sénégal Luxembourg 2007-2011* – est en phase de finalisation : la fin des activités est fixée au 30 septembre 2012. Le présent comité de pilotage est donc le dernier et a pour objectif de faire le bilan global de la composante SEN/023 et de partager les premières conclusions de la mission d'évaluation finale.

#### II. OBJECTIFS

##### Vision et mission

Les différentes composantes du programme ont été conçues à partir de la méthodologie du cadre logique. Celle-ci repose sur une analyse du cadre institutionnel et des problèmes identifiés qui peut évoluer dans le temps. Aussi, au cours de l'exécution, certaines difficultés ou limites peuvent apparaître et nécessiter un réajustement de la logique d'intervention. À intervalles réguliers, il s'agit d'évaluer l'état d'avancement de la composante, en rapport avec ses objectifs et les résultats attendus, et de procéder aux réaménagements nécessaires.

Le comité de pilotage a pour mission de suivre, d'évaluer et de corriger si nécessaire la logique d'intervention. Dans ce sens, il veille au respect des orientations du programme et à sa mise en œuvre conformément aux accords de partenariat.

##### Tâches, attributions, responsabilités

Le comité de pilotage :

- examine l'état d'avancement annuel du programme et approuve les rapports d'exécution ;
- examine les propositions de réajustements et/ou de réallocation budgétaires soumises par les CTSC ;
- valide les programmations techniques et financières annuelles ;
- formule des recommandations à l'endroit des CTSC et des équipes opérationnelles ;
- examine et facilite la coordination entre les différentes agences d'un même secteur.

##### Produits attendus

Les produits attendus du comité de pilotage sont les suivants :

- rapport annuel d'avancement validé intégrant les indicateurs stratégiques sur les résultats, les effets et le partenariat ;
- plan de travail annuel et programmation financière validés ;
- procès verbal, rédigé sous la responsabilité de la coordination des opérations.

Les conditions de prise en charge des participants seront les suivantes

<b>Indemnités d'hébergement et de repas (per diem)</b>	
Résidents hors Saint Louis	30 000 FCFA/personne/jour
Chauffeurs de Dakar, Matam et Louga	20 000 FCFA/personne/jour
Résidents Saint Louis	4 000 FCFA/personne/jour
<b>Participation aux frais de déplacement pour les participants ne résidant pas à Saint Louis</b>	
Véhicule de service - Forfait	120 FCFA/km/véhicule
Véhicule personnel + Ordre de mission portant numéro du véhicule	120 FCFA/km/véhicule
Transport public	50 FCFA/km/véhicule
<b>Participation aux frais de déplacement pour les participants résidant à Saint Louis</b>	
Forfait unique	2 000 FCFA/personne/jour



République du Sénégal

Grand-Duché de  
Luxembourg



4<sup>ème</sup> REUNION DU COMITE DE PILOTAGE  
DE LA COMPOSANTE D'ACCOMPAGNEMENT DU PIC II (SEN/023)

-----  
Saint-Louis, le 13 juillet 2012

---

## Fiche d'Inscription

A retourner avant le mercredi 04/07/2012

Pour confirmer votre inscription, adresser cette fiche  
à **Madame Khar SECK GOOR** – Assistante administrative  
Email : [khar.seck@luxdev.lu](mailto:khar.seck@luxdev.lu) - Fax : 33 961 53 46

Nom : .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
Organisme : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....  
Email : ..... Web : .....

participera au Comité de pilotage(CP) du programme SEN/023 qui se tiendra le mercredi 13 juillet 2012 à la salle de conférence du Conseil Régional de Saint-Louis à partir de 08h30, suivant les TDR joints à la présente.

Date : ..... Lieu : .....

Signature :